

REGLEMENT

« Trophées Femmes en EA & en ESAT » 2021

Présentation du concours

Handireseau & ReseauH, cabinet conseil et de formation spécialisé dans l'accompagnement au déploiement des achats solidaires et des parcours professionnels organise chaque année, un évènement destiné à réunir le secteur du Travail Protégé et Adapté et leurs clients, autour de leurs salariées au parcours exceptionnels.

Cette journée se veut être un moment de rencontres et de réflexion autour des achats solidaires, de l'emploi des personnes en situation de handicap, et de l'égalité professionnelle femme / homme.

Le point fort de l'évènement est la remise des Trophées des femmes en EA & en ESAT, récompensant les professionnelles du secteur pour leurs parcours "Métiers" exemplaires et du Trophée ##HeForShe remis à un homme en ESAT ou en EA pour avoir œuvré au déploiement d'une politique d'égalité femme / homme et à la montée en compétences de femmes du secteur du STPA.

Poursuivre un même objectif

Mettre en lumière les femmes et les hommes en EA & ESAT qui participent à la professionnalisation à une mise en visibilité plus qualitative du STPA, des achats solidaires et de l'emploi vers le milieu ordinaire, auprès de ses clients et prospects.

Un de ses objectifs majeurs est de partager, avec le soutien et l'expertise des clients du secteur et nos partenaires, un meilleur déploiement d'une politique d'égalité professionnelle femme / homme dans ce secteur

Qu'est-ce qu'un Trophée Handiréseau, femmes en EA & en ESAT ?

Les trophées Femmes en EA & en ESAT contribuent à promouvoir la place des femmes et leur implication au développement d'une économie plus inclusive.

A travers ce prix, il s'agit de rendre visible la contribution des femmes dans l'ensemble des métiers qu'elles exercent au sein des 2 250 prestataires responsables, Entreprises Adaptées et des ESAT.

Mettre en lumière ces parcours inspirants et ces talents vise à encourager les générations futures de femmes à prendre leur place entière dans le développement de notre société et de ses savoir-faire et contribue à diffuser la culture de l'égalité femmes-hommes au sein des organisations professionnelles.

Qui peut candidater ?

Le ou à la directrice et/ou l'équipe d'encadrement de l'Entreprise Adaptée ou de l'ESAT présente(nt), en collaboration avec un de ses clients qui bénéficient de l'apport d'une ou plusieurs femmes de l'ESAT ou de l'EA, qu'il(s) souhaite(nt) mettre en lumière et récompenser.

Toute femme en situation de handicap ou non, d'une Entreprise Adaptée ou d'un ESAT, peut candidater, qu'elle soit salariée, usagère, fondatrice, dirigeante, cheffe d'équipe, formatrice, commerciale, etc.

Pour chaque EA et ESAT, plusieurs professionnelles peuvent candidater dans la même catégorie ou dans des catégories distinctes. Chaque candidate doit alors présenter son propre dossier de candidature.

Une ou un même professionnel(le) ne peut être présenté(e) dans une seule catégorie uniquement.

Les catégories de l'édition 2021

Les Trophées Femmes en EA & en ESAT récompensent le parcours exceptionnel de femmes dans 10 catégories Métiers. Ces Trophées sont spécifiquement réservés aux femmes intervenant en entreprise adaptée ou en ESAT.

Ces prix récompensent un parcours, une action, un accompagnement, une formation, une innovation, une création d'activité, un fait remarquable, un partenariat, une coopération, mené au sein du secteur du travail protégé et adapté.

D'autre part, un prix spécial #HeForShe récompense un homme en EA ou en ESAT qui a conduit à la montée en puissance d'une meilleure égalité professionnelle femme / homme et à la professionnalisation de femmes en EA & en ESAT par le biais d'un parcours, une action, un accompagnement, une formation, une innovation, une création d'activité, un fait remarquable, un partenariat, une coopération, mené au sein du secteur.

Chaque candidature des femmes en ESAT & en EA doit être présentée - en binôme (client / fournisseur) dans une catégorie « Métiers », correspondant à l'univers métier dans lequel la candidate s'est distinguée, parmi les 10 catégories « Métiers » suivantes.

- **Trophée Prestations administratives** : Gestion électronique de données, traduction, secrétariat, services RH...
- **Trophée Communication et marketing** : *Prestation audiovisuelle, événementielle, télémarketing, création graphique, impression, marquage, reprographie...*
- **Trophée Informatique et services numériques** : *Création de site internet, développement et maintenance de logiciels ou d'infrastructures réseau, support technique, homologation/recettage...*
- **Trophée Gestion de l'environnement** : *Collecte de déchets, DEEE, recyclage, upcycling...*
- **Trophée Conditionnement, logistique, transport** : *E-commerce, conditionnement sous atmosphère contrôlée, préparation de commande, travail à façon...*
- **Trophée Construction et bâtiment** : *Gros œuvre, second œuvre*

- **Trophée Alimentation et artisanat** : *Maraichage, élevage, production alimentaire, création de bijoux, poterie, ébénisterie ...*
- **Trophée Productions industrielles** : *Electronique, emballage, textile, plasturgie, mécanique, métallurgie, travail du bois*
- **Trophée Restauration, services touristiques** : *Traiteur, restaurant, services d'hébergement et de loisir...*
- **Trophée Facility management et services généraux** : *Conciergerie, accueil, gestion du courrier...*

Attention, selon le Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles, les entreprises, les EA, et les ESAT s'assureront que les candidats(es) leur donneront leur accord plein et entier pour être présentés aux Trophées.

De quoi se compose le dossier de candidature des femmes en EA & en ESAT ?

Votre dossier de candidature doit être impérativement composé de :

- Le dossier de candidature complété par le client + la structure ESAT ou EA intègre les informations et le témoignage client/EA ou ESAT approuvant, justifiant et soutenant la candidature
- La photo portrait de la candidate ESAT ou EA, en format .png ou .jpg
- Le logo de votre ESAT ou EA en format .png ou .jpg
- L'accord de la candidate dûment justifié
- Le logo de l'entreprise ou organisme public soutenant votre candidature en format .png ou .jpg
- Le présent règlement des Trophées, daté et signé.

De quoi se compose le dossier de candidature d'un homme #HeForShe ?

Votre dossier de candidature doit être impérativement composé de :

- Le dossier de candidature complétée par le client entreprise ordinaire / organisme public intègre les informations et le témoignage du client approuvant, justifiant et présentant la candidature de ce professionnel qui travaille en EA ou en ESAT
- La photo portrait du candidat au format .png ou .jpg
- Le logo de l'EA ou de l'ESAT dans lequel travaille cet homme remarquable en format .png ou .jpg
- Le logo de l'entreprise ou organisme public soutenant la candidature en format .png ou .jpg
- L'accord du candidat dûment justifié
- Le présent règlement des Trophées, daté et signé.

Les critères d'évaluation des Trophées

La candidature peut incarner un seul, plusieurs ou tous les critères ci-dessous indiqués.

- Présenter un caractère d'exemplarité : permettre à tous de s'identifier à une action et à un caractère professionnel positif

→ Mesure l'exemplarité du parcours

- Présenter un caractère lié au développement de l'Entreprise Adaptée ou de l'ESAT : favoriser l'augmentation d'un chiffre d'affaire, faire progresser la professionnalisation de

l'entreprise ou le développement d'un service, favoriser l'égalité professionnelle femme / homme en EA ou en ESAT (pour le trophée #HeForShe)

→ **Mesure l'impact sur le développement de l'EA ou de l'ESAT**

- Présenter un caractère positif : établir une ambiance porteuse de valeurs et de dynamisme dans l'entreprise adaptée ou dans l'ESAT

→ **Mesure un impact positif pour l'EA ou l'ESAT**

- Présenter un caractère d'adaptabilité : avoir montré la capacité de changer pour améliorer sa situation et/ou la situation de l'entreprise

→ **Mesure l'aptitude au changement**

Les droits d'utilisation des organisateurs

Toute entreprise adaptée et tout ESAT ayant déposé un dossier présentant une ou plusieurs candidates ou un candidat aux Trophées femme en EA & en ESAT et au Trophée #HeForShe :

- Autorise l'organisateur ainsi que ses partenaires identifiés sur le programme, à publier ou diffuser l'ensemble des éléments de leurs dossier et renonce à revendiquer tout droit à image
- Accepte la publication de leur nom et du nom de leur candidate et de la diffusion d'images pour une durée limitée à deux ans (2 ans) dans des journaux, magazines professionnels, radios, télévision, ou le web
- S'engage à être présente ou à se faire représenter lors la remise des Trophées en physique et / ou en présence digitale.

L'organisation des Trophées

La confirmation de la réception des candidatures

Un accusé de réception vous sera adressé par retour de mail confirmant la réception de votre ou vos dossiers de candidature et précisant la ou les catégories choisies.

Toutes les candidatures des Trophées femmes en EA & en ESAT ainsi que le nom de l'entreprise adaptée ou de l'ESAT et du client qui présentent la candidate seront mentionnées dans la presse, et sur les documents de communication le jour de l'évènement et dans les relations presse post-évènement.

Toutes les candidatures du Trophée #HeForShe ainsi que le nom de l'entreprise cliente qui présente la candidature d'un homme en EA ou en ESAT seront mentionnées dans la presse, et sur les documents de communication le jour de l'évènement et dans les relations presse post-évènement.

L'éligibilité des candidatures

- Les candidates ou candidats présentés doivent être des personnes physiques et travailler en entreprises adaptées ou en ESAT à la date de la présentation de leur candidature
- L'action doit être inscrite dans une des 11 catégories proposées et, pour le Trophée #HeForShe, doit répondre aux critères de sélection indiqués ci-dessus
- Les dossiers de candidatures devront être complétés sur notre site www.handireseau.fr et uniquement de manière dématérialisée avant le 10 janvier 2021, à minuit.
- Le ou à la directrice et/ou l'équipe d'encadrement de l'Entreprise Adaptée ou de l'ESAT ainsi que leur client qui présente(nt) une ou plusieurs femmes de la structure, s'engage(nt) à promouvoir cette candidature durant la période de communication des Trophées. Un kit de communication dédié vous sera proposé à cet effet.

La sélection des candidatures

Le vote en ligne du grand public pour les Trophées Femmes en EA & en ESAT

Les candidatures aux Trophées Femmes en EA & en ESAT seront promues par un vote en ligne ouvert à tous. Un kit de communication dédié sera fourni à chaque client / EA ou ESAT afin de promouvoir leur(s) candidate(s).

Le vote en ligne s'étendra sur une période de 3 semaines du 15 janvier au 7 février 2021.

Le vote en ligne compte pour 50% de la note finale.

Les candidatures présentées au Trophée #HeForShe seront promues par le client, acheteur, mission handicap et diversité et tout autre prescripteur souhaitant féliciter et valoriser l'action d'un de leur fournisseur en EA & ESAT qui a favorisé la mise en œuvre d'une meilleure égalité professionnelle et de la montée en compétences des femmes en EA & en ESAT. Un kit de communication dédié vous sera proposé à cet effet.

Pour le trophée #HeForShe, il n'y aura pas de vote en ligne.

La constitution du Jury Expert

Les candidatures seront dans un second temps, soumises à un jury d'expert. Handireseau s'accorde le droit de constituer le Jury par sa seule appréciation. Ses membres devront être des professionnels, familiers du secteur du travail protégé et adapté et/ou de l'entreprise cliente dans le but de se transformer en ambassadeur du secteur et de sa professionnalisation. Le Jury devra comporter au moins 9 membres afin d'obtenir une représentation aussi variée que possible.

Le Jury se réunit au moins une fois, trois semaines au moins avant l'évènement et identifie les candidatures à retenir.

Pour respecter l'impartialité du vote, aucune EA ou ESAT, ne pourront faire partie du jury.

Le vote du jury compte pour 50% de la note finale pour les Trophées femmes en EA & en ESAT ; 100% de la note finale pour le Trophée #HeForShe.

Les étapes majeures de l'appel à candidatures :

- 23 novembre 2020 : Date d'ouverture des candidatures
- 10 janvier 2021 : Date limite d'envoi des dossiers de candidature
- 15 janvier 2021 : ouverture du vote en ligne (hors Trophée #HeForShe)
- 7 février 2021 : Date de fin du vote en ligne
- 9 février 2021 : Analyse des dossiers de candidature par le jury expert
- 9 ou 11 mars 2021 : Remise des Trophées Femmes en EA & en ESAT et du Trophée #HeForShe

La remise des Trophées :

Les Trophées sont remis le jour de l'évènement et ni les noms des lauréates ou du lauréat ne pourront en aucun cas être révélés à l'avance.

Les membres du Jury s'engagent à ne pas communiquer ni à leur entourage professionnel ni à leur entourage personnel, ces informations.

Informations complémentaires

Toute information complémentaire peut être demandé à :

<https://www.handireseau.fr/contact/>

Tel : 01 82 09 38 39

135 boulevard de Magenta

FR - 75010 PARIS